

Le bilan de l'INDH est positif à tous les égards **Société**

Posté par: Visiteur

Publié le : 03-12-2008 00:48:39

Le bilan de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) depuis son lancement par SM le Roi Mohammed VI en 2005 est "positif à tous les égards", a affirmé lundi le ministre de l'Intérieur, M. Chakib Benmoussa.

Dans une intervention lors des débats de la commission de l'Intérieur, des régions et des collectivités locales à la Chambre des conseillers sur le budget sectoriel 2009 de l'Intérieur, M. Benmoussa a fait remarquer que l'INDH a eu pour effet l'apparition d'une véritable dynamique d'adhésion de différents intervenants à ce chantier royal.

L'année 2008 a été marquée par une évaluation des réalisations accomplies, de l'impact des programmes sur les bénéficiaires et de l'efficacité des projets au niveau de la gouvernance, de la transparence et de la dynamique locale, avec le souci de mettre en évidence les points forts et les aspects qu'il convient d'améliorer, a expliqué le ministre.

M. Benmoussa a noté avec satisfaction les grandes réalisations accomplies dans les provinces du sud du Royaume, particulièrement dans le domaine de l'aménagement des villes qui, grâce à la mise à niveau urbain, ont acquis la notoriété de modèles pour les cités modernes d'Afrique, particulièrement après l'application d'une solution adéquate à l'ensemble des Camps de l'Unité dans toute la région, notamment à Laâyoune.

Le ministre a évoqué la solution de diverses autres questions en étroite coopération avec le Conseil Royal consultatif pour les affaires sahariennes (CORCAS), notamment les dossiers des retraités des phosphates et des anciens membres du Corcas, ainsi que la recherche des moyens d'assurer aux personnes ayant regagné la mère patrie de vivre dignement dans leur pays.

Le projet de budget du ministère de l'Intérieur est en harmonie avec les hautes orientations royales relatives à la consolidation de l'édifice démocratique, à la défense de l'intégrité territoriale, à la réorganisation de l'administration locale, à l'accélération du rythme des grands projets et à l'encouragement de l'investissement, a souligné M. Benmoussa.

Le ministère, a-t-il ajouté, a élaboré un plan stratégique à l'horizon 2009 pour le passage progressif de l'Etat à pouvoir de tutelle à l'Etat à pouvoir d'accompagnement et la mise en place des bases d'une administration locale efficace et dotée de hautes compétences et de ressources suffisantes, en signe de consécration de la politique de proximité et de transformation des collectivités locales en partenaire essentiel pour la cohésion sociale et la dynamisation de l'activité économique locale.

Evoquant les préparatifs pour les prochaines élections des conseils communaux, des chambres professionnelles et des représentants des salariés, le ministre a précisé que son département a élaboré un programme détaillé des opérations électorales, en plus de trois projets de loi, dont l'un modifiant et complétant le Code électoral et les deux autres portant sur la révision exceptionnelle des listes électorales générales et des chambres professionnelles.

Au volet de la sécurité des citoyens et de leurs biens, M. Benmoussa a indiqué que le ministère a embauché cette année plus de 3.300 agents et que les services extérieurs de son département bénéficieront du déploiement de 586 éléments en formation à l'Institut royal de police, dont 40 commissaires, 98 officiers de police, 40 officiers de sécurité, 275 inspecteurs de police et 133 gardiens de paix.

Quant à la prévention, le ministre a annoncé un prochain lancement de la première phase du plan quinquennal pour l'amélioration du taux de couverture du territoire national à travers la création de 13 centres de secours et de trois unités mobiles d'intervention en cas de danger à Casablanca, Oujda et Tanger et le déploiement, dans les centres de secours, de trente ambulances et d'autant de véhicules de lutte anti-incendie.

M. Benmoussa a fait état d'une vaste campagne en 2009 pour l'inscription à cent pour cent sur les registres d'Etat Civil.

Pour ce qui est du transport urbain, le ministre a évoqué une stratégie nationale avec l'appui de la Banque Mondiale (BM) et qui a pris corps dans un cadre de partenariat entre les collectivités locales et les différents intervenants dans le secteur.

Il a également évoqué l'élaboration d'un projet de loi faisant obligation aux collectivités locales d'entreprendre des schémas pour le transport urbain afin d'améliorer les conditions de la circulation des citoyens et de mettre au point une politique de développement du secteur.

Les conseillers ont, de leur côté, traité de différents points du projet, notamment des moyens de consolider les collectivités locales, particulièrement en ressources humaines, mettant l'accent sur la nécessité de moraliser la vie publique pour réhabiliter l'action politique et encourager les citoyens à participer massivement aux prochaines échéances électorales.

MAP